



Périètre de l'AVAP		
<b>SECTEUR URBANISE</b>	<b>LE CANAL ET LA MARNE</b>	<b>ELEMENT PAYSAGER A PRESERVER</b>
Se reporter au PPMV du centre ancien	Cours d'eau, canal	Chemin à conforter ou à créer
Jardin remarquable	Espace le long du canal à aménager	Chemin qualité paysagère à conserver
Extension urbaine à caractère pavillonnaire	Ouvrage à préserver	Chemin de qualité paysagère à conforter
<b>SECTEUR OUVERT A L'URBANISATION</b>	Berge urbaine 1 : à conserver 2 : à aménager	Alignement d'arbres existant à conserver
le Trouilly	Berge naturelle 1 : à conserver 2 : à aménager 3 : à protéger (érodées)	Alignement d'arbres à créer
<b>SECTEURS NON URBANISABLES</b>		Vue remarquable
Espace ouvert de qualité		Zone de transition à améliorer
Espace d'agriculture de proximité à préserver		Zone de transition à conserver
Espace d'intérêt écologique à préserver		
Populiculture à éviter		
Parcelle de vignes		
Espace délaissé où mettre en valeur la biodiversité		

N  
  
 500 m